

C'est le moment d'adhérer !!!

L'adhésion ne donne pas droit à un badge, pin's ou casquette d'aucune sorte. Par contre, elle fera vivre votre syndicat et lui permettra de continuer à :

- vous informer et rendre compte du mandat que vous lui avez confié
- vous proposer gratuitement « le guide du particulier » bientôt indispensable
- préparer votre prochaine Assemblée Départementale FO DGFIP 17
- vous envoyer « le Syndicaliste », notre revue trimestrielle
- venir sur votre lieu de travail quand vous nous sollicitez.

De plus, le crédit d'impôt sur la cotisation syndicale est à hauteur de 66% de son montant, à titre d'exemple une cotisation de 120 € ne coûte en fait que 40 €. Cela se substitue à la déduction fiscale jusqu'alors appliquée ne bénéficiant qu'aux foyers fiscaux imposables.

Attention, le crédit d'impôt ne s'applique pas aux déclarations de revenus avec déduction des frais réels.

Pourquoi adhérer à Force Ouvrière ?

A FO, nous avons toujours privilégié la négociation à l'agitation.

A FO, les décisions sont prises en toute indépendance, que ce soit à l'égard du patronat, du gouvernement, des partis politiques ou de tout autre groupement extérieur.

A FO, chaque adhérent est assuré qu'il peut défendre librement son point de vue sur toutes les questions relatives à la vie, aux orientations et au développement de l'organisation.

A FO, ce sont les Sections locales qui décident de leurs actions, les responsables nationaux sont là pour les aider.

Voici brièvement présentées les raisons d'adhérer à FO : *son esprit, sa façon d'être et de défendre les intérêts des personnels.*

Adhérez à FO sur notre site web : www.fo-dgfip-sd.fr/017